



2020-2023



RETROUVEZ NOUS SUR : www.colossepetanque.com

Club Pétanque de Cambuston Colosse

3, lotissement Satec – Chemin Lagourgue – 97440 Saint-André

Tél : 0692 049108 – Mail : alexis.payet@wanadoo.fr – Site Web : colossepetanque.com

Association déclarée en préfecture sous le N° W9R 3000 170
N° de déclaration d'A.P.S. – 97414ET0118
N° SIRET / 492 851 894 000 13 – APE/ 9312Z

Association déclarée en préfecture sous le N° W9R 3000 170
N° Déclaration A.P.S. – 97414ET0118
N° SIRET / 492 851 894 000 13 – APE/ 9312Z



Le mot du président

Le club du Colosse, que j'ai l'honneur de présider, permet entre autres, la pratique de la pétanque de compétition ou simplement de loisirs pour certains, c'est aussi le seul club de la région Est qui propose l'initiation au jeu provençal une discipline qui peu à peu prend de l'ampleur.

Notre club avec 140 licenciés cette année, est le plus important en termes de licenciés sur le département. Cette progression quasi constante depuis 2010, est en quelque sorte la preuve de la bonne santé du club et nous conforte aussi dans le projet sportif que nous avons proposé.

Notre effectif est composé en majorité de seniors, mais nous comptons une vingtaine de féminines, et quelques jeunes. Notre projet club pour la période 2020-2023, c'est de renforcer nos actions en faveur des jeunes et des féminines, nous comptons désormais au sein de notre équipe technique, 1 éducateur BF1, 2 initiateurs et 1 arbitre, et une démarche est déjà engagée auprès des écoles de la ville dans le cadre du sport UNSS et Pétanque.

Ces perspectives ne seraient pas réalistes si le club ne s'appuyait pas sur des dirigeants sérieux et consciencieux, et des résultats améliorés d'année en année. On retrouve au sein du comité directeur Mr André SYRACUSE en tant que secrétaire qui joue un rôle déterminant quant aux réalisations de nos manifestations, la trésorerie gérée Mr Roland PAYET, ainsi que d'autres membres qui indiscutablement nous permet d'optimiser toutes nos actions, Mme Brigitte MAHE, Mr Serge BEGNIS, Mr René TRAN-VAN-TRINH, Mr Patrick ICHANE, Mme Sheila COLLET, et Mr Christophe GAZE. L'implication de bon nombre d'adhérents est à signaler également. Toutes ces bonnes volontés nous permettent d'avoir une gestion bien assurée, et une visibilité sur plusieurs années.

D'ailleurs, nos différents projets, en accord avec la municipalité, courent sur plusieurs années, et nous permettent de nous démarquer tant qu'en termes d'effectifs, ou de résultats.

Par ailleurs, la déclinaison du calendrier unique national sur le plan local, pré augure au site du Colosse de par sa capacité d'accueil plusieurs rendez-vous majeurs dans l'année.

D'autres activités ponctuelles, MFR, **sports adaptés**, **journée de la femme**, **jeu provençal** et autres...nous permettent d'élargir notre cercle d'influence. Un dernier volet est en réflexion et concerne le bien-être par le sport, dans le cadre du **sport santé bien-être** et **sport sur ordonnance**.

Aussi, pour mener à bien ce projet club, nous recherchons le soutien d'entreprises locales. Ce soutien peut être tout aussi bien financier, ou en dons de lots, dons en nature, ou toute autre donation.

Le partenariat proposé consisterait pour nous, de vous réserver le meilleur emplacement sur tous nos visuels, nos tenues de compétitions, nos affiches, flyers, banderoles, site web, et de porter haut vos couleurs dans toutes les compétitions et autres animations. Mon équipe et moi-même sommes à votre disposition afin de vous présenter plus en détail nos projets et d'étudier comment travailler ensemble

Veuillez agréer nos salutations sportives les plus distinguées.

PAYET Alexis, Président du CPCC

Présentation du CPCC

Créé en octobre 2005, notre club compte à ce jour 140 licenciés, c'est le plus gros en terme de licenciés sur le département et nous nous situons sur le site du **parc nautique du Colosse**.

Nos activités sont principalement liées à la pétanque et se déroulent tout au long de l'année, animations, championnats et concours. Elles touchent toutes les classes d'âge et toutes les catégories sociales. Véritable instigateur de lien social par excellence, la pétanque procure détente, convivialité, famille, et le côté compétition contribue pleinement à l'épanouissement de soi. Désormais reconnu comme "**sport**" à part entière, elle procure aussi du beau spectacle quand elle est pratiquée au haut niveau. Le club du Colosse, par ses actions multiples et répétées contribue pleinement à la promotion de ce sport.

Nous avons aussi la chance de pratiquer notre sport favori sur le plus grand des bouledromes de la Réunion, plus de 5000m² de terrain de jeux, sans aucun problème de stationnement, désormais régulièrement retenu par le comité régional lors de l'organisation des finales des championnats régionaux, et autres événements exceptionnels. Ce qui procure au site un atout supplémentaire en termes de visuels.

Les travaux de pérennisation, d'entretien, d'embellissement, promis par la municipalité laisse augurer un beau plateau pour le futur. Notre souhait prioritaire, - partagé naturellement par tous les boulistes de Saint-André et d'ailleurs -, reste la réalisation d'un espace couvert, avec tous ses attributs, ce n'est pas gagné d'avance, mais l'idée fais son chemin.

Saison 2017 - Nos performances sportives en championnats Départemental:

- **Championne en Doublette Dames, Martine Réminiac – Marie Jeanne Estève** qui ont représenté La Réunion à Carmaux (81), 32èmes de finale aux France.
- **Championne en Triplette Dames, Martine R. – Marie Jeanne E. – Marie Anne Jeannette**

Saison 2018 – Avec 5 titres le CPCC est devenu le club champion Départemental

- ◆ Vice-championne de La Réunion en Individuel, **Martine Réminiac**
- ◆ **Champion en Doublette Mixte, Virginie Lee Son Yin – Fred Paraveman** et la meilleure performance réunionnaise 1/8^{ème} de final aux France à Saint Pierre les Elbeuf (76).
- ◆ **Champion en Doublette Dames, Martine Réminiac – Marie Jeanne Estève**, 32è de final aux championnats de France à Fréjus (83).
- ◆ **Champion en Triplette Promotion, René Tran Van Trinh – Jean Marie Sellamoutou - Luciano Ethève**, 32è de final aux France à Sainte Foy La Grande (33).
- ◆ **Champion en Individuel Dames, Marie Jeanne Estève**
- ◆ **Champion Jeu Provençal en Doublette, Idriss Coupaye – Yannick Abdoul-Houssen**
- ◆ **Vice champion en Triplette Homme, Idriss C. – Yannick A.-H. – Hubert Jean François**
- ◆ **Vice-champion en Triplette Mixte, Idriss Coupaye – Yannick A.-H. – Martine Réminiac.**

Saison 2019 – Avec 4 titres le CPCC le club termine vice-champion Départemental

- **Champion en Doublette Dames, Martine Réminiac – Marie Jeanne Estève**, 1/8ème de finale aux championnats de France à Rumilly (74).
- **Vainqueur de la Coupe de la Réunion Triplette Dames, Martine Réminiac – Marie Jeanne Estève, Martine Gastrin.**
- **Vice-champion en Doublette Mixte, Thérèse Hoarau– Fred Paraveman**
- **Champion Juniors en Individuel, Martin Lucas**
- **Vainqueur Coupe Juniors Triplettes, Martin Lucas, Bertil Damien, Portalès Teiki**
- **Vice-champions Vétérans, Boïnembalome Antonio, René Tran Van Trinh, Payet Alexis**

Objectifs et projets 2020

Activités prévisionnelles : Je ne vous cache pas, que notre objectif 2020 sera de consolider notre place dans la pétanque locale et être présent aux France cet été. Renouveler les performances exceptionnelles de 2018 et 2019 sera très difficile, cependant le club fera tout son possible pour réunir toutes les conditions favorables pour réussir ce nouveau challenge. Pour ce qui est de nos projets :

- Plusieurs animations sont au programme : Journée de la Femme, Inter-clubs et autres challenges...
- Obtenir l'organisation d'une Finale Départementale de championnat (jusqu'à 1000 compétiteurs)
- Formation : Renforcer l'encadrement technique du club, créer un pôle compétition...
- Un rendez-vous exceptionnel en inter-génération pour les vétérans.
- Et surtout redorer notre rendez-vous majeur « La 11^{ème} édition de la Saint-Andréenne de Pétanque » avec invités extérieurs.

Nos besoins:

- **Budget tenues des joueurs : teeshirts / polos - 2 jeux de 150 tenues (3000 euros)**
- **Bas sportifs : pantacourts ou bas de jogging – 100 pièces (2000euros)**
- **Prévisionnel propre à notre Grand Prix* (avec invités extérieurs) : 8000euros**

Notre budget prévisionnel pour 2020

Prévisionnel de Dépenses

- Budget accompagnement associatif : 1750 euros
- Budget aménagement clubhouse : 1000 euros
- Fonctionnement : 6500 euros
- Licences / Affiliations : 3500 euros
- Achats Buvette : 5000 euros
- Animations & Grand Prix : 9000 euros
- Tenues : 3000 euros
- Primes résultats : 2500 euros
- Coupes, Trophées & lots : 1000 euros

Total Dépenses : 33250 euros

Recettes escomptées

- Subventions : 5000 euros
- Cotisations adhérents : 4500 euros
- Buvette : 11000 euros
- Grand prix : 1500euros
- Animations : 1000 euros

- **Sponsors : 10250 euros**

**Total Recettes :
33250euros**

Nos exploits dans la presse locale :

ALA UNE FAITS DIVERS SOCIÉTÉ POLITIQUE ÉCONOMIE SPORT CULTURE & LOISIRS CLICAZOT

ACCUEIL > SPORT

Doublette mixte : Haut la main

Mickaël Payet

INFOS

Réunion
Sport
15 mar 2018, 12h30
0 Commentaire(s)

PARTAGE

Facebook
Twitter
Email
Imprimer
Commenter



Paraveman et Virginie Lee-Song-Yin, champions de la Réunion doublettes mixte 2018 (Photo: E. Maillot)

Virginie Lee-Song-Yin et Fred Paraveman ont fait des étincelles lors de la finale du championnat doublette mixte qui s'est jouée ce weekend à Bras-Panon. Déjà vainqueur chacun de leur côté les années précédentes, le binôme n'a laissé aucune marge de manoeuvre à ses adversaires et remporté un sacre inaugural cette année.

La paire du CPCC n'a jamais été véritablement inquiétée au cours de ce long weekend et notamment en finale face à Fabiola et Charles Chéreau, battus sur le score sans appel de 13 à 2. Pourtant, beaucoup d'amateurs avertis voyaient les Saint-Josephois survoler cette rencontre. La régularité, la complémentarité et l'adresse des deux futurs champions ont finalement privé la famille Chéreau d'un premier titre régional cette année.

pétanque : Finales des championnats doublettes



Marie-Jeanne Estève et Martine Réminiac, championnes dames 2018 (Photo: Eddy Maillot)

Déjà victorieux en 2017, Charles Chéreau/Stéphane Mussard et Martine Réminiac/Marie-Jeanne Estève ont été de nouveaux sacrés champions en doublette.

Deux dates, deux villes. Les 7 et 8 juillet à Fréjus (Var) pour les dames. Les 8 et 9 septembre à Quillan (Aude) pour les messieurs. Les tandems Charles Chéreau - Stéphane Mussard et Martine Réminiac - Marie-Jeanne Estève ont depuis dimanche, les yeux rivés vers les championnats de France qu'ils connaissent bien.

"Une bonne étoile"

DANS LA MÊME RUBRIQUE

Yoël Armougom passe pro à Caen

Régional journée : l'enchantement

Coupe de la Réunion (32e de finale) : Les Léopards tombent

Le PSG l'emporte, mais les Herbiers auront été au rendez-vous

MURS

9€90

12€90

14€90

ACCUEIL > SPORT

Pétanque - Triplette promotion : De haute lutte

Clicanoo

INFOS

Sport
24 avr 2018, 10h05
0 Commentaire(s)

PARTAGE

Facebook
Twitter
Email
Imprimer
Commenter



image article

La finale du championnat triplette Promotion, qui s'est jouée ce week-end au boudroisme du 17e km au Tampon, a tenu toutes ses promesses avec des parties éreintées disputées tout au long de la compétition. Après des joutes où ils auront connu quelques sueurs froides, Jean-Marie Sellamoutou, Antoine Ethève et René Tran-Van-Trinh ont été sacrés champions avec comme cerise sur la gâteau une participation aux "France" à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) les 23 et 24 juin prochains. Les sociétaires du CPCC auront effectué un parcours semé d'embûches avec notamment un huitième de finale gagné sur le fil face à Éric François, Sylvain Martin et Claude Rigaud par 13 à 12 puis un quart de finale remporté de justesse sur Thomas Puythorac, Franck Villalongue et Mathieu D'Aléo par 13 à 11, une demi-finale très indécise à 13 à 12 contre Jean-Mikaël Hoarau, Romuald Hoarau, Willy Thiancourt et enfin une dernière partie un peu plus aisée face à Jean-Pierre Orus, Wilson Hoarau et Gilles Maltaverne acquise par 13 à 9. Que

DANS LA MÊME RUBRIQUE

Yoël Armougom passe pro à Caen

Régionale 2 après la 5e journée : Martin l'enchantement

Coupe de la Réunion (32e de finale) : Les Léopards tombent

Le PSG l'emporte, mais les Herbiers auront été au rendez-vous

MURS

9€90

12€90

14€90

Composition de notre bureau 2020



Le Président : Alexis PAYET



Ma première vice-présidente : Brigitte MAHE



Mon 2^{ème} vice-président : Patrick ICHANE

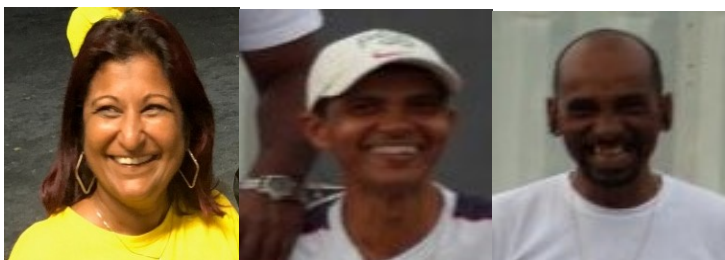


Mon secrétariat : André SYRACUSE , Serge BEGNIS



Ma trésorerie : Roland PAYET, René TRAN VAN

TRINH



Mes autres membres : Sheila

COLLET, Bernard MAILLOT, Christophe GAZE

Convention partenariat

Entre les soussignés :

Entre d'une part l'association **Club Pétanque de Cambuston Colosse**, 3 lot Satec, Chemin Lagourgue, 97440 Saint-André

Et d'autre part le partenaire : [*Nom, raison sociale*] sis [*adresse complète*]

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

I - OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention est destinée à régir, de la manière la plus complète possible, la relation de partenariat conclue entre l'association et le partenaire, en vue principalement de participer au financement de l'association au titre de la saison 2020.

Elle précise de façon non exhaustive les droits et les obligations principaux des deux cocontractants, étant entendu que ceux-ci peuvent évoluer au fil du temps ; l'objectif principal étant que le partenariat qui unit les deux parties se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun.

II - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

D'une manière générale, l'association s'engage à faire la promotion du partenaire et de ses produits. Pour ce faire, l'association mettra à disposition du partenaire :

- 1- Présence sur le terrain : Panneau à l'année et/ou sur évènementiels (matériels panneau, banderoles etc. à fournir)
- 2- Présence de votre logo sur nos affiches
- 3- Présence de votre logo sur notre site internet www.colossepetanque.com
- 4- Présence de votre logo sur les tenues des joueurs

III - OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le partenaire s'engage en contrepartie à mettre disposition de l'association les tenues des joueurs, 150 **teeshirts** ou 150 **polos** floqués de ses couleurs et du logo du CPCC (sur le cœur) et une centaine de **bas sportifs** ou l'équivalent en numéraire soit : **Trois milles cinq cent euros**. La mise à disposition des tenues doit se faire impérativement début février, en cas du paiement du montant il devrait se faire dès janvier et selon les conditions suivantes : *virement ou chèque à l'ordre du CPCC*. En outre, le partenaire s'engage également à accompagner ponctuellement l'association dans la réalisation de son traditionnel Grand Prix qui a lieu généralement en fin d'année.

VI - DUREE DE LA CONVENTION

Le présent partenariat conclu entre l'association CPCC et le partenaire est établi pour une durée de 1 an. Il débutera le 01 Janvier 2020 et s'achèvera de plein droit et sans formalité le 31 Décembre 2020.

V - RESILIATION

Chacune des parties pourra résilier la convention, de plein droit, à tout moment et sans préavis, au cas où l'autre partie manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette résiliation devra être précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet durant 30 jours calendaires.

VI - MODIFICATIONS

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

VII : CONFIDENTIALITE

Chacune des parties s'engage à considérer les dispositions de la présente convention comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord exprès et écrit de l'autre partie.

VIII : LITIGES

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. En cas d'échec, les tribunaux de [ville] seront seuls compétents.

FAIT A SAINT ANDRE, LE [DATE] EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

L'ASSOCIATION CPCC

LE PARTENAIRE

Contacts

PAYET Alexis : 0692 049108

Email : alexis.payet@wanadoo.fr

SYRACUSE André : 0692 942789

TRAN VAN TRINH René : 0693 068841



Association déclarée en préfecture sous le N° W9R 3000 170
N° Déclaration A.P.S. – 97414ET0118
N° SIRET / 492 851 894 000 13 – APE/ 9312Z